

Remue-ménages sur l'histoire du handicap

(IRTS Parmentier, 28 mai 2013)

Mathias Gardet présente le travail commencé sur le handicap par trois régions : la région Rhône-Alpes, qui a décrit l'état actuel de son travail dans le numéro 44 de la Lettre – la région Bourgogne, qui travaille sur l'histoire des établissements recevant des personnes handicapées en Côte d'Or, et les courants philosophiques, psychiatriques, juridiques qui ont amené cette évolution – la région Centre qui travaille sur l'histoire des établissements ayant ouvert le champ du handicap. D'autres régions ont entamé une réflexion sur ce sujet, comme le Nord – Pas-de-Calais. La région Lorraine a entamé une démarche auprès des institutions pour voir comment la région s'y est prise pour aborder le handicap et la place des handicapés.

Hélène Borie, déléguée régionale Rhône-Alpes, et Dominique Dessertine, historienne, expliquent que le travail de la région est mené dans l'optique de réaliser une journée d'étude sur ce thème en 2014, qui serait soit régionale, soit nationale selon la décision qui sera prise à la fin de cet échange.

Une dizaine d'adhérents de la région y travaillent dans l'optique d'offrir un panorama de l'histoire du travail social en ce qui concerne le handicap, de voir comment la catégorie handicap a émergé (médecine, psychiatrie...) et comment les politiques sociales se sont construites, et enfin d'articuler ces données avec des vignettes institutionnelles. Pendant longtemps on a mélangé tous ceux qui avaient un quelconque problème de handicap, qu'il soit physique ou mental.

Parallèlement un travail a été réalisé sur l'histoire d'une association, La Roche, et notamment sur ses débuts. Actuellement, la région travaille sur la Fondation Michard, proche de l'association Adélaïde Perrin, mais pour les filles, et sur les populations prises en charge. Beaucoup de ces « infirmes » étaient alors atteints en fait de tuberculose osseuse.

Divers autres travaux existent dans ce domaine : une thèse sur les écrits d'éducateurs spécialisés et sur les terminologies employées, notamment la terminologie médicale – un travail sur les classifications d'enfants inadaptés, notamment dans la région de Vichy – une thèse d'histoire actuellement sur la Sauvegarde de Lyon, qui permet de voir en particulier le moment où la Sauvegarde s'est saisie du handicap.

D'autres idées sont envisagées dans le cadre de la future journée d'étude : une ou des tables rondes avec des associations sur leur objectif au départ – une étude des politiques publiques, et notamment au tournant de l'après-guerre...

Tout cela fait beaucoup pour une seule journée. D'autre part la région estime très important qu'il y ait un lien avec les étudiants. Hélène Borie a pris contact avec les centres formation. Bien que l'organisation de l'année soit prévue une année à l'avance, elle a réussi à obtenir qu'une journée soit réservée en 2014 pour permettre la participation des étudiants.

La région souhaite donc savoir si le CNAHES soutient ce projet pour en faire la journée d'étude nationale 2014 (ou une journée et demie).

Un échange s'engage alors.

Mathias Gardet rappelle qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment contacter les grandes associations du secteur, les APEI, l'APF, etc.

Jean-Paul Orient et plusieurs participants rappellent que dans les années 60 ceux qui partaient travailler dans le champ du handicap étaient considérés comme des « sous-éducateurs ». Ceux qui s'investissaient dans les secteurs du handicap mental et physique ont dû se doter de nouveaux moyens d'approche. Cela a été une période de travail très riche, entraînant une certaine spécialisation et soulevant des questions sur ce que signifie « éduquer ». Il s'est mis en place également un travail avec les parents, dans certains cas culpabilisés, comme ceux des enfants autistes.

La formation de ces professionnels a été d'abord assurée principalement par les écoles du groupe AMCE.

Dans le cas des aveugles et des sourds, l'histoire remonte à plusieurs siècles. Les institutions étaient d'abord fermées sur elles-mêmes, les parents n'ayant pas voix au chapitre, et les enfants étant souvent séparés d'eux.

Thérèse Muller rappelle qu'avant d'être installé rue de Rome, l'actuel IRTS a pris naissance en Algérie. C'était au départ une formation à l'animation, puis la question s'est posée d'une formation spécifique pour l'éducateur, mais avec un certain rejet du mot « spécialisé » : l'éducateur était pour tous !

Un participant mentionne la Croix-Rouge qui a embauché des éducateurs spécialisés. Il serait intéressant de voir les fonds d'archives qu'elle peut posséder.

Il est rappelé aussi que dans les années 65/70, avec le Plan, les établissements pouvaient se créer facilement, et obtenir un prix de journée. Mais il y avait alors pénurie d'éducateurs spécialisés. On a donc embauché des personnels non spécialisés, qu'on a ensuite fait bénéficier des actions d'adaptation mises en place par l'ANEJI et l'UNARSEA. Après la loi de 1975, tout est devenu plus difficile.

Un participant demande s'il est possible d'articuler cette histoire avec elle des savoirs médicaux. Hélène Borie répond que ce sera un des aspects à traiter. Mais le sujet du handicap est énorme... Dominique Dessertine rappelle qu'avant 1975, tous ces handicapés étaient majoritairement dans les hôpitaux, les hospices. Peut-être faudrait-il se limiter dans un premier temps à la loi de 1975 qui a fait sortir le handicap du flou précédent.

Marylène Sanchez, avant d'être éducatrice spécialisée, avait passé le diplôme de « psychagénésiste » créé par Mlle Lepage en lien avec le professeur Michaux, qui préparait à la prise en charge de ceux que l'on nommait alors « débilés profonds ». Ceux-ci étaient souvent placés dans les hôpitaux psychiatriques, qui recevaient aussi les polyhandicapés.

Une autre question à ne pas oublier, pour Hélène Borie, celle du regard porté sur le handicap

La question du handicap est en effet très large. Mathias Gardet propose donc de rester proche du terrain et des gisements d'archives : privilégier les ancrages territoriaux, voir ce que l'on peut repérer dans tel ou tel territoire comme établissements, associations, professionnels qui se sont investis. Peut-être devons-nous maintenant arrêter ce « remue-ménages » et essayer de construire quelque chose de concret pour 2014. La proposition de la région Rhône-Alpes est très alléchante, surtout en raison du lien en projet avec les étudiants.

Il est à remarquer que peu d'historiens et d'archivistes ont jusqu'à maintenant travaillé sur cette question du handicap. Ce sont plutôt des sociologues qui s'y sont attachés. Pour la future journée d'étude, il faut s'appuyer sur les travaux déjà réalisés dans les régions, et notamment ceux de la région Rhône-Alpes. C'est d'ailleurs dans les régions que les choses ont commencé à évoluer en matière de prise en charge du handicap.

Il y aurait donc l'année prochaine une ou deux journées d'étude à Lyon, en y incluant les travaux d'autres régions, par exemple sous forme de stands. Mathias Gardet demande à Hélène Borie si cela lui paraît possible. Tout-à-fait, répond-elle, en insistant sur la nécessité d'en tirer des actes. C'est ce qui a été fait pour la journée réalisée avec l'association La Roche, actes qui seront mis sur le site.

Hélène indique qu'un collège a commencé un répertoire chronologique de toutes les institutions de la région Rhône-Alpes depuis deux ou trois siècles. Cela pourrait être publié. Il serait également possible de présenter une cartographie.

Jean-Paul Orient parle du cas d'un enfant qu'il a connu autrefois dans un groupe d'enfants, présenté comme psychotique. On envoyait alors ces enfants dans les hôpitaux psychiatriques. Celui-ci y est resté vingt ans. Quelques jours avant son départ en retraite, Jean-Paul Orient a retrouvé cet enfant en Maison d'accueil spécialisée, et là, surprise, il lui parle, lui qui auparavant n'avait jamais dit un mot.

Jacques Bergeret rappelle qu'il représente le CNAHES auprès du GEPSO, qui a beaucoup travaillé sur ce terrain. Nous avons là une occasion de partenariat à saisir. Un comité de pilotage est nécessaire.

En conclusion, il est décidé que la journée d'étude 2014 aura lieu à Lyon, en s'appuyant sur le travail de terrain réalisé par la région, avec possibilité d'inclure les travaux d'autres régions. Ce sera en fait deux journées, les 21 et 22 mai 2014, pour tenir compte de la journée réservée par les centres de formation pour que les étudiants puissent y participer.